



Marins, préparons-nous à la mobilisation!

Réunie les 20 et 21 juin 2019 à Paris la conférence des syndicats maritimes de la FEETS FO affirme son attachement aux conditions de départ à la retraite du régime particulier des marins:

- 50 ans dès 25 annuités
- 52,5 ans dès 37,5 annuités
- 55 ans dès 15 annuités

Toute remise en cause de ces conditions de départ est une agression contre les droits des marins.

Toute remise en cause de ces conditions de départ est une négation de la pénibilité du métier.

Toute remise en cause de ces conditions de départ acte la fin du métier de marin.

Eloignement familial, embarquement prolongé, amplitude horaire, travail de nuit, vibrations, bruit, charges, températures extrême, espérance de vie, maladies et accidents professionnels, c'est peu dire que le métier de marin est pénible.

Le système actuel de reconnaissance de la pénibilité des métiers, le « *compte personnel de prévention de la pénibilité* », permet au mieux un départ à 60 ans pour 41 annuités de cotisations. Il ne s'approche donc en rien du régime des marins cité plus haut.

La conférence des syndicats maritimes de la FEETS FO dénonce tout discours insinuant que les conditions de départ à la retraite sont responsables du déficit actuel du régime des retraites des marins.

Le déficit du régime est la conséquence:

- Des exonérations totale de cotisations sociale des armateurs
- De la baisse des effectifs de marins affiliés au régime de retraite français

La Conférence des syndicats maritimes de la FEETS FO alerte tous les marins sur les dangers qui planent sur leur régime de retraite.

Le gouvernement avance caché et ne révélera sa réforme qu'au dernier moment. Il est donc essentiel que chaque syndicat, chaque section, chaque militant, chaque adhérent, chaque marin se prépare et prépare son entourage à une mobilisation dure dans les mois à venir.

Lorsque nos droits seront agressés, lorsque nos acquis sociaux seront attaqués, il n'y aura que notre capacité à agir collectivement qui pourra les protéger.

La conférence des syndicats maritimes de la FEETS FO appelle tous les marins à diffuser le plus largement cette déclaration à bord des navires.

Façades représentées

Manche mer du Nord
Atlantique
Méditerranée

Secteurs représentés

GASPE
Remorquage
Marine Marchande
Grands Ports Maritimes

Secteur Transport Maritime

46, rue des petites écuries 75010 Paris

ecastillo@feets-fo.fr | www.feets-fo.fr | Tél: 01 44 83 86 20 | Fax: 01 48 24 38 32